



LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE FRANCOPHONES RECHERCHENT DES ENDROITS DE CAMPS

400 endroits supplémentaires nécessaires pour l'été 2023. Au minimum.

*Les 120 000 jeunes des 5 mouvements de jeunesse francophones font face à une pénurie d'endroits de camps de qualité depuis plusieurs années. Les fédérations tirent la sonnette d'alarme : d'ici l'été 2023, il faudra créer entre 400 et 600 endroits de camps supplémentaires. La crise sanitaire de ces deux dernières années ainsi que des décisions politiques ont accentué ce manque. Derrière ce constat, se cache un risque réel : **limiter le droit des enfants à jouir de loisirs pédagogiques et abordables**. Et pourtant, des solutions solidaires, politiques et financières existent bel et bien ! Aujourd'hui, un appel à l'aide est lancé.*

Les cinq fédérations de mouvements de jeunesse francophones retroussent leurs manches pour soutenir leurs groupes face à la pénurie des endroits de camps. Depuis des années, les fédérations interpellent les responsables politiques afin de les sensibiliser aux problématiques des endroits de camps. A la veille de changements majeurs tels que la réforme des rythmes scolaires, il devient impératif de garantir un droit aux loisirs aux 120 000 membres des mouvements de jeunesse francophones. Les jeunes ont toujours fait preuve de créativité pour trouver des solutions. A leur image, les mouvements de jeunesse lancent un appel à la solidarité.

COMMENT AIDER LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE ?

Suite aux conditions sanitaires particulières de l'été 2020 et aux inondations de l'été 2021, les groupes des mouvements de jeunesse ont pu compter sur la souplesse de nombreuses autorités communales et de nombreux propriétaires de lieux mettant à disposition leur plaine ou bâtiment en urgence. Cela prouve bien qu'il existe un important potentiel d'endroits de camps, qui pourraient facilement accueillir des jeunes moyennant **certaines aides financières à l'aménagement** et une **information claire** quant aux avantages de devenir un lieu de camp régulier (occupation continue des lieux, rentrées financières non négligeables, échange et partage humains, ...).

Salles communales habituellement réservées à d'autres activités, **écoles, infrastructures sportives ou associatives, annexes de maisons, terrains privés ou publics** (plaines, prairies), etc. pourraient facilement devenir des lieux de camps, avec l'accompagnement de **L'ASBL Atouts Camps**.

L'ASBL ATOUTS CAMPS :

un allié pour l'accompagnement des propriétaires

L'ASBL Atouts camps joue un rôle crucial dans la gestion de la problématique des endroits de camps. Elle a notamment pour objectif d'améliorer la qualité, la sécurité et l'accessibilité des lieux d'accueil via la promotion du label « Endroit de camp ». Un endroit de camp labellisé, c'est à la fois une garantie de qualité, mais aussi celle d'un prix fixe et juste. Pour le propriétaire, c'est aussi un accès à des subsides permettant la mise aux normes de l'endroit de camp.

L'un de ses enjeux majeurs dans les années à venir est notamment la décentralisation des endroits de camp sur des provinces et communes moins fréquentées.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Le manque d'endroits de camps est bien réel, et ce depuis quelques années. Il était déjà difficile de réserver un lieu de camp sans s'y prendre parfois jusqu'à trois ans à l'avance. Cette problématique va s'accroître rapidement en raison des effets conjugués de la crise sanitaire sur les propriétaires, de l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2022, et du succès croissant des mouvements de jeunesse.

La réforme des rythmes scolaires, bien que soutenue par les cinq fédérations, aura pour conséquence de réduire la période des camps, les hébergements ne pouvant plus être loués autant de fois sur l'été. Les mouvements de jeunesse craignent dès lors que la compression de la période de camps n'amène les propriétaires à augmenter les tarifs pratiqués afin de maintenir la viabilité de l'activité, ou ne mène à l'arrêt de la mise en location des lieux, faute de rentrées suffisantes.

UN ACTE FORT POUR LES FAMILLES

La précarité infantile a fortement augmenté dans notre pays avec la crise sanitaire. Les conséquences économiques qui en découlent (augmentation du prix de l'énergie, des denrées alimentaires...) ne présagent rien de bon.

Créer et rendre accessible financièrement des lieux de camps, c'est permettre aux animateurs d'organiser des activités pédagogiques de qualité, accessibles à tous les enfants, sans distinction.

QUELQUES CHIFFRES

Les endroits de camps

- 750 endroits de camps sont actuellement considérés comme structurels et pérennes, dont 232 labellisés par l'ASBL Atouts camps. Ces endroits de camps bénéficient d'une visibilité via le site internet d'Atouts Camps ainsi que via la page www.votrecamp.be
- Entre 400 et 600 endroits supplémentaires sont nécessaires d'ici l'été 2023.
Cette estimation est liée aux variables suivantes : l'augmentation des membres et l'impact de la crise sanitaire sur les propriétaires.

Membres dans les cinq fédérations de mouvements de jeunesse francophones

- 120 000 membres
- Pour la rentrée 2021-2022, on compte une augmentation de 6 000 membres dans les cinq fédérations confondues.

L'impact des camps sur le tourisme wallon et l'économie wallonne

- Les camps représentent, annuellement, un apport financier de 5 127 000 € dans l'économie wallonne et de 4 395 500 € dans le tourisme (sans compter les participations aux activités touristiques lors des camps).
- Les camps représentent 55% des activités reconnues comme Centres de Vacances par l'ONE.

Les cinq fédérations de mouvement de jeunesse que sont les Faucons Rouges, Les Guides, Le Patro, Les Scouts et les Scouts et Guides Pluralistes prennent chaque jour des actions pour accompagner leurs groupes. Ils invitent également ceux qui le peuvent, à agir pour garantir des endroits de qualité, sécurisés, en suffisance, et à des prix accessibles pour chaque groupe local, et donc, pour chaque enfant.

Les mouvements de jeunesse francophones seront présents à Municipalia, le salon des mandataires, ces 21 et 22 avril, afin de rencontrer les autorités communales et discuter avec elles, des solutions communes pouvant être envisagées.

CONTACT PRESSE

Fédération Nationale des Patros



Hadrien WILPUTTE

0497/84.76.93

hadrien.wilputte@patro.be

Les Guides



Romain CASTELET

0499/69.95.88

presse@guides.be

Les Scouts



0498/91.88.81

presse@lesscouts.be

Les Faucons Rouges



Philippe HEUSCHEN

0475/52.07.19

info@fauconsrouges.be

Les Scouts et Guides Pluralistes



Pierre DAMAS

0489/11.43.05

pierre.damas@sgp.be